

---

## **Annexe A Portée et limitation de l'étude**

---

## **Portée et limitation de l'étude**

Dessau-Soprin a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation de la présente étude, selon les règles de l'art applicables.

Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'étude. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les travaux réalisés sur le terrain, de même que sur les renseignements fournis par la municipalité. L'interprétation fournie dans ce rapport se limite à ces données.

Dessau-Soprin ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente. Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements qui serait exprimée dans le texte est technique; elle n'est pas et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.

Dessau-Soprin a préparé ce rapport uniquement pour l'utilisation par la municipalité de Malartic. Toute utilisation de ce rapport par un tiers, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité de celui-ci. Dessau-Soprin ne saurait être tenue responsable pour d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport.